



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial**

**des HAUTES TERRES D'OC**

<p><b>Nombre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En exercice : 18</li> <li>• Qui ont pris part à la délibération : 14</li> </ul>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Lacaune.</p>
<p><b>Date de convocation :</b></p> <p>7 septembre 2022</p>	<p><b>Etaient présents :</b></p> <p>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Françoise PONS et Alain RICARD</p> <p>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Max ALLIES (représente Pierre BAILLY), Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, André CABROL, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL.</p> <p><b>Absents excusés :</b> Pierre BAILLY (représenté par Max ALLIES), François BONO, Francis CROS, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ et Jim RONEZ.</p> <p><b>Jean-Claude GUIRAUD a été désigné secrétaire.</b></p>

Délibération N° 2022-21 – Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Président propose la modification du tableau des effectifs, en supprimant des postes vacants, en créant des postes pour permettre notamment le recrutement d'étudiants en alternance et en revoyant la répartition des grades et des filières selon le personnel recruté.

Au vu de ces propositions, le tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc serait le suivant :

Missions	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire
<b>Filière administrative</b>			
Direction	A	Directeur territorial	35h
Direction Adjoint	A	Attaché territorial	35h
Animation OPAH	B	Rédacteur territorial	35h

Animation OPAH	B	Rédacteur territorial	35h
Chargé de mission	B	Rédacteur territorial principal de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission	C	Adjoint administratif	35h
Chargé de mission	C	Adjoint administratif	35h
<b>Filière technique</b>			
Animation touristique et culturelle	B	Technicien territorial	35h
Animation LEADER	B	Technicien territorial principal de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Animation RPE	B	Technicien territorial	17.5h
Animation FabLab Tiers-Lieu	B	Technicien territorial	35h
Energies	B	Technicien territorial	35h
Développement économique	B	Technicien territorial	35h
Entretien des locaux	C	Adjoint technique territorial	5h
<b>Filière animation</b>			
Animation Vie Sociale CTG	B	Animateur territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35h

Les postes sont ouverts aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels (CDI ou CDD) de droit public ou de droit privé, conformément à la réglementation en vigueur. Les postes d'agent contractuel pourront, en tant que de besoin, être pourvus par recrutement au titre de contrat de projet/Volontaire Territorial en Administration pour une durée de 12 à 18 mois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** les propositions du Président,

**APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc,

**AUTORISE** Monsieur le président à signer tous actes afférents.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Brassac, le 14 septembre 2022

Le président,  
Jean-Marie FABRE.

The image shows a circular official seal of the Territorial of Hautes Terres d'Oc. The seal features a central emblem and the text "TERRITORIAL DES HAUTES TERRES D'OC" around the perimeter. A blue ink signature is written over the seal.